

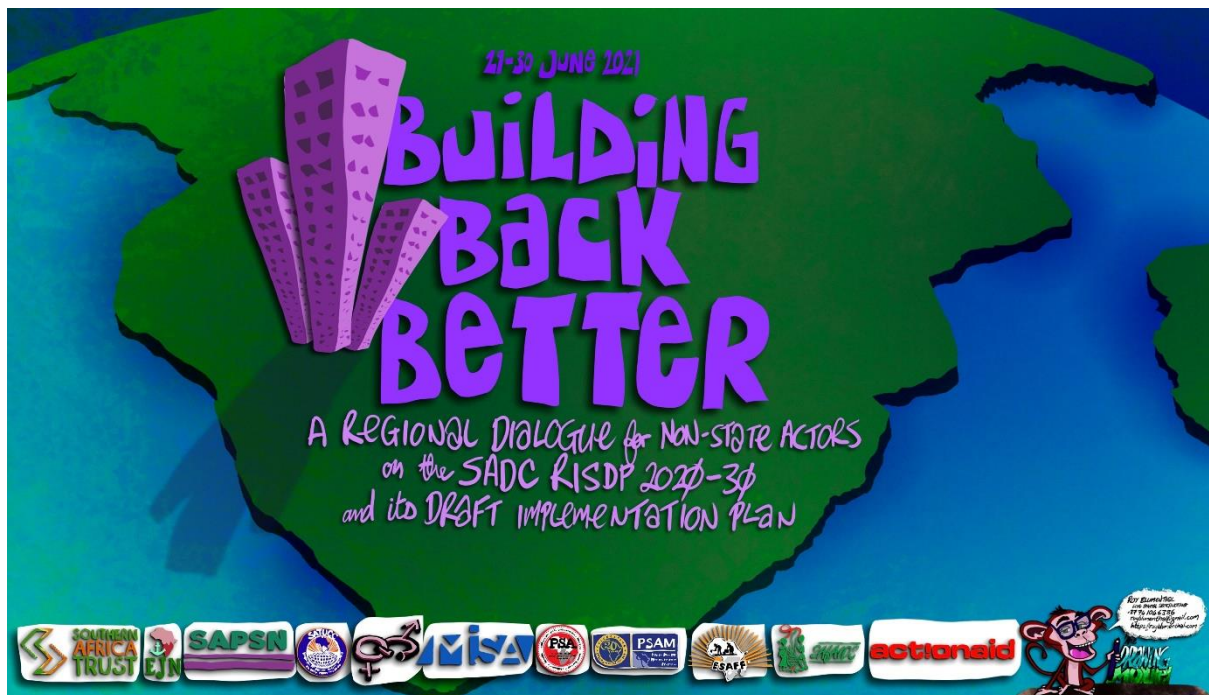


*Reconstruire en mieux – Assurer la Responsabilité Sociale dans le Développement de l'Afrique Australe :*

**Un Dialogue Régional pour les Acteurs Non Etatiques sur le RISDP de la SADC 2020-30 et son Projet de Plan de Mise en œuvre**

**29-30 Juin 2021 (Virtuel)**

**Résumé de la Réunion et Recommandations**



## Indice

Sommaire Exécutif.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
1 Introduction et Contexte .....	5
2 Délibérations et Recommandations Clés.....	5
3 Assurer la responsabilité sociale dans le déploiement du RISDP - comprendre le RISDP à travers des thèmes sélectionnés .....	9
3.1 Mise en œuvre efficace du régime commercial simplifié de la SADC à l'appui des petits commerçants.....	9
3.2 Assurer un développement agricole résilient et durable en soutenant les petits agriculteurs.....	11
3.3 Mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement à l'époque de Covid-19.....	12
3.4 Aborder l'accès aux vaccins, l'équité et les défis en Afrique .....	14
3.5 Garantir des ressources nationales fiables pour des services de santé complets.....	15
3.6 Garantir des politiques d'emploi et de travail inclusives dans la SADC.....	17
3.7 Engagement efficace des ANE dans la mise en œuvre du RISDP de la SADC .....	19
3.8 Améliorer la participation informée des jeunes dans les processus RISDP.....	21
4. Conclusion .....	22
Remerciements.....	23

---

## Acronymes

AAI	Actionaid International
UA	Union africaine
COVAX	COVAX facility
Covid-19	Maladie à coronavirus de 2019
OSC	Organisations de la société civile
RDC	République Démocratique du Congo
DTA	Accords de Double Imposition
RJE de FOCCISA	Réseau de Justice Économique de la Fellowship of Christian Councils in Southern Africa
ESAFF	Forum des Petits Agriculteurs d'Afrique Orientale et Australe
VBG	La Violence Sexiste
PIB	Produit Intérieur Brut
OGM	Organismes génétiquement modifiés
TIC	Technologies de l'information et de la Communication
FFI	Flux Financiers Illicites
OIT	Organisation Internationale du Travail
PI	Propriété Intellectuelle
JASR	Examens conjoints du secteur agricole
LGBTI	Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre et intersexuel
MISA	Institut des Médias d'Afrique Australe
PCN	Points de Contact Nationaux de la SADC
NPD	Plans Nationaux de Développement
ONG	Organisations non gouvernementales
ANE	Acteur Non Étatique
EPI	Équipement de Protection Individuelle
PMR	Gestion des Ressources Publiques
Alliance PSA	Alliance pour le Partenariat pour la Responsabilité Sociale
PSAM	Moniteur de la Responsabilité du Service Public de l'Université de Rhodes
APV	Alliance Populaire pour le Vaccin
RISDP	Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique australe
SAFSIDA	SAFSIDA
SAPSN	Réseau de Solidarité des Peuples d'Afrique Australe
SATUCC	Conseil de Coordination de l'Afrique Australe
SDC	Direction Suisse du Développement et de la Coopération
ODD	Objectifs de Développement Durable
SNC	Comités Nationaux de la SADC
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
SDSR	Santé et Droits Reproductifs
RCS	Régime Commercial Simplifié de la SADC
ADPIC	Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle Liés au Commerce
ONU	Les Nations Unies
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

---

## Sommaire Exécutif

Le dialogue régional des acteurs non étatiques (ANE), tenu virtuellement les 29 et 30 juin 2021, axé sur le Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) 2020-2030 de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et son projet de plan de mise en œuvre, sous le thème Reconstruire en mieux - Assurer la responsabilité sociale dans le développement de l'Afrique australe. Le dialogue a permis de sensibiliser davantage les acteurs non étatiques (ANE) aux engagements contenus dans le RISDP 2020-2030 et son projet de plan de mise en œuvre. Il a fourni aux ANE l'occasion d'échanger des idées et de formuler des recommandations pour assurer une reprise durable dans la région, au milieu des crises qui se chevauchent de Covid-19, du changement climatique, de la pauvreté et des inégalités, grâce à la fourniture de services sociaux résilients, responsables et sensibles au genre.

Des recommandations clés ont été faites à la SADC et à ses États membres pour chacune des questions transversales, comme détaillé ci-dessous :

- Établir, renforcer et opérationnaliser les comités nationaux de la SADC (SNC) dans chaque État membre et un mécanisme formel d'engagement des acteurs non étatiques de la SADC au niveau régional, dans les délais stipulés dans le plan de mise en œuvre pour faciliter :
  - Mise en œuvre de stratégies de communication efficaces et ciblées ;
  - l'établissement de cadres et de stratégies d'engagement efficaces qui offrent un espace de dialogue, de planification conjointe et de partage d'informations entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques sur les domaines d'intérêt mutuel ; et
  - participation active des ANE aux niveaux national et régional dans les processus dirigés par le gouvernement pour une mise en œuvre et un suivi efficaces du RISDP afin de formaliser le pacte social entre les États et les peuples et d'assurer la responsabilité sociale.
- Donner la priorité à la mise en œuvre de la SADC - Régime Commercial Simplifié (RCS), guidé par les résultats des examens des cadres et arrangements commerciaux actuels, en fournissant un plaidoyer accru, des initiatives de renforcement des capacités, ainsi qu'une formation et un soutien pour les petits commerçants.
- Élaborer et mettre en œuvre une solide stratégie régionale de développement agricole et de services de vulgarisation qui soutient les clusters de production agricole rurale pour promouvoir l'agroécologie, les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et les services publics sensibles au genre, et en outre, évite l'imposition d'OGM. Pour ce qui précède, il est essentiel de renforcer ou d'établir des revues nationales conjointes du secteur agricole qui disposent de conseils pour l'alimentation et la nutrition inclusifs aux niveaux des districts et des sous-districts pour guider, suivre et superviser les stratégies, plans, programmes et budgets en matière d'alimentation et de nutrition.

- Augmenter la protection et la surveillance, et développer des stratégies telles que la révision des codes pénaux et des lois criminalisant la lutte contre la violence sexiste et d'autres impacts négatifs de Covid-19 qui continuent d'avoir un impact sur les plus marginalisés et les plus vulnérables de la société ; en particulier les femmes, les filles et les personnes handicapées.
  - Encourager un plaidoyer et une implication actifs et importants des États membres, dirigés par l'Union africaine, dans l'achat du vaccin Covid-19 et les négociations au niveau mondial afin de financer le déploiement pour répondre aux besoins de la population. La justice vaccinale et ses effets sur l'égalité des sexes doivent être compris.
  - Développer un cadre durable pour générer des revenus pour financer le secteur de la santé par des moyens plus durables, tels que des incitations fiscales et la suppression des échappatoires qui conduisent à des pertes de revenus, afin d'augmenter la poche intérieure allouée aux services de santé prioritaires.
  - Mettre en œuvre des systèmes nationaux de protection sociale universels et inclusifs solides, investir dans les secteurs économiques et soutenir la transition efficace de l'économie informelle vers l'économie formelle, pour innover, revitaliser et réorganiser le travail dans la région de la SADC.
  - Transformer l'engagement des jeunes en créant des espaces permettant aux jeunes de participer activement à la prise de décision et à la mise en œuvre du RISDP, et d'accéder à l'information via les médias sociaux et d'autres plateformes adaptées aux jeunes.
  - Les parlements nationaux devraient assurer un contrôle efficace en veillant à ce que les intérêts et les priorités du public et des ANE soient représentés dans le développement, le suivi et la mise en œuvre du RISDP aux niveaux régional et national.
  - Soutenir la transformation du Forum parlementaire de la SADC en un parlement régional à part entière et lui donner les moyens d'exercer de manière adéquate la gamme complète requise de fonctions législatives, de représentation et de contrôle.
  - Renforcer la responsabilité sociale en protégeant les droits de l'homme, y compris les libertés d'expression, de réunion et d'association, et en renforçant les mécanismes d'intégrité et de contrôle de l'État, afin de garantir que tous les habitants de la région puissent s'engager pleinement et concrètement dans les processus démocratiques
-

## **I Introduction et Contexte**

Plus de 250 personnes, de 13 des 16 États membres de la SADC,<sup>1</sup> a rejoint un dialogue régional sur le rôle des ANE dans la mise en œuvre du RISDP de la SADC 2020-2030 (ci-après RISDP) et son projet de plan de mise en œuvre. Étaient représentés divers acteurs non étatiques (ANE), notamment des organisations de la société civile (OSC), des associations de petits agriculteurs, des organisations de travailleurs, des syndicats, des organisations de jeunesse, des mouvements populaires, des organisations confessionnelles, des associations du secteur privé et des chambres de commerce et les médias, ainsi que le Secrétariat de la SADC et les responsables gouvernementaux nationaux, y compris les Points de contact nationaux (PCN) de la SADC et les Comités nationaux de la SADC (SNC).

Le dialogue a été convoqué dans le cadre de la finalisation du plan de mise en œuvre du RISDP, dont l'adoption est prévue par le Conseil des ministres de la SADC en août 2021. Le plan de mise en œuvre du RISDP présente les différentes actions à entreprendre par la SADC et ses États membres.

Le plan d'action est mis en ligne au milieu de la pandémie de Covid-19, qui a restreint une large consultation publique, présentant à la région à la fois des obstacles et des opportunités supplémentaires et aggravantes encore les défis économiques existants causés par le ralentissement mondial. S'il doit être mis en œuvre efficacement, le RISDP doit prendre en considération l'importance de la responsabilité sociale pour une prestation efficace de services publics de qualité, abordables, accessibles et sensibles au genre à tous, et finalement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et les engagements régionaux dans les domaines du changement climatique et de l'agriculture, de la santé, du commerce, du genre, des vaccins contre le Covid-19, du travail, des jeunes et de l'engagement des acteurs non étatiques.

En outre, les problèmes de gouvernance dans de nombreux pays de la région, notamment le manque de transparence et de responsabilité sociale, ainsi que les restrictions aux droits de l'homme et aux libertés d'expression, de réunion et d'association, limitent la capacité des ANE et du public à s'engager pleinement dans les processus démocratiques. .

Le dialogue a été co-organisé par Southern Africa Trust, Economic Justice Network (EJN) de la Fellowship of Christian Councils in Southern Africa (FOCCISA), Southern African People's Solidarity Network (SAPSN), Southern Africa Coordination Council (SATUCC), Gender Links, Media Institute of Southern Africa (MISA) et le Partnership for Social Accountability (PSA) Alliance ((un consortium d'ActionAid International (AAI), Public Service Accountability Monitor (PSAM) de l'Université de Rhodes, Eastern and Southern Africa Small Scale Farmers' Forum (ESAFF) et SAfAIDS)).

---

<sup>1</sup> Les participants au dialogue venaient des 13 États membres de la SADC suivants : Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

## **2. Délibérations et Recommandations Clés**

### ***2.1 Reconstruire en mieux - Assurer la responsabilité sociale dans le développement de l'Afrique australe***

Les cadres clés de la SADC fournissent des conseils et une orientation stratégique à toutes les parties prenantes, à la fois étatiques et non étatiques, pour comprendre le contexte et leur rôle dans la mise en œuvre du RISDP dans le développement de la région. Le RISDP est donc à la fois un engagement et un outil pour le développement de la SADC. La pandémie de Covid-19 a engendré des défis et des opportunités qui nécessitent que l'approche de mise en œuvre réfléchisse sur les apprentissages passés et associe efficacement les acteurs étatiques et non étatiques à la construction du meilleur avenir possible. Les personnes devraient être placées carrément au centre du développement de solutions alternatives, résilientes et responsables à la fois pour la mise en œuvre et le suivi des services publics sensibles au genre dans la région.

Les principaux défis et obstacles à la mise en œuvre régionale, tels que l'absence de mécanismes d'engagement formalisés et l'absence d'une approche convenue pour les ANE pour soutenir la mise en œuvre du RISDP, nécessitent une stratégie permettant la restructuration des espaces existants ou l'utilisation de plateformes alternatives. L'approche actuelle des engagements ad hoc s'est avérée inefficace car, dans la plupart des cas, l'adoption des contributions de la ANE dans les plans et programmes de la SADC est faible.

La mise en œuvre efficace du RISDP nécessite des mécanismes formalisés pour impliquer les ANE aux niveaux régional et national avec des rôles et des approches clairement définis, des règles d'engagement et des partenariats et un soutien significatifs, afin d'assurer le déploiement inclusif d'un plan de relance régional. De plus, la mise en œuvre doit être centrée sur les personnes et garantir que les besoins des personnes les plus vulnérables de la région sont prioritaires et que la compréhension du public est construite pour permettre une appropriation collective du plan régional.

### ***2.2 Déconstruire le RISDP de la SADC et le plan de mise en œuvre (2020 – 2030)***

Le RISDP est un plan stratégique décennal qui guide le programme d'intégration régionale de la SADC et englobe des arrangements nationaux, régionaux et mondiaux qui fournissent un mécanisme pour réaliser la Vision de la SADC 2050. Fondé sur une base de paix, de sécurité et de bonne gouvernance, le RISDP est dirigé par six priorités stratégiques couvrant trois piliers,<sup>2</sup> questions transversales clés<sup>3</sup> et les mécanismes de gestion stratégique du RISDP.

---

<sup>2</sup>Développement industriel et intégration des marchés, développement des infrastructures à l'appui de l'intégration régionale, développement du capital social et humain

<sup>3</sup>Genre, jeunesse, environnement, changement climatique et gestion des risques de catastrophe

Grâce à des dispositions de mise en œuvre inclusives, le RISDP devrait contribuer à la réalisation d'une qualité et d'un niveau de vie élevés pour tous les citoyens de la SADC.

Le RISDP arrive à un moment charnière où une transformation radicale est nécessaire. L'élévation du plan des ANE aux partenaires de mise en œuvre reconnaît leurs différents rôles dans les affaires, le plaidoyer, la recherche, le renforcement des capacités, le suivi et la supervision. Le RISDP décrit les priorités et les interventions pour une implication efficace des acteurs non étatiques ; un tel engagement, s'il est effectué dans le cadre du mandat de leurs opérations, garantit que diverses parties prenantes peuvent travailler en étroite collaboration avec les acteurs étatiques. Il existe un engagement évident des ANE à s'engager formellement avec les acteurs étatiques aux niveaux national et régional.

L'absence d'un accord formel d'engagement pour la participation des ANE aux programmes régionaux et nationaux a signifié que les contributions des ANE ne sont pas intégrées horizontalement, et il n'y a pas suffisamment de financement disponible pour soutenir leur implication. Les acteurs étatiques ne parviennent donc pas à relever de manière adéquate un certain nombre de défis clés, notamment les sorties de capitaux illicites (environ 8,8 milliards de dollars US par an) ; dette massive; filets de sécurité sociale inadéquats; insécurité alimentaire; sous-alimentation; fonds de pension dégradants; logement inadéquat; mauvais assainissement; taux d'analphabétisme élevés; pauvreté énergétique accrue; des niveaux extrêmes de chômage, y compris l'emploi des jeunes ; des soins de santé inaccessibles (et plus récemment l'accès aux vaccins Covid-19) ; la dégradation de l'environnement dans les économies minières et l'exclusion de la majorité des personnes dans les économies traditionnelles.

Pour mettre en œuvre efficacement le RISDP, les recommandations suivantes sont proposées :

- Établir, renforcer et opérationnaliser les comités nationaux de la SADC (SNC) dans chaque État membre et le mécanisme d'engagement des ANE au niveau régional, dans les délais stipulés dans le plan de mise en œuvre du RISDP.
  - Établir des plates-formes et des processus, y compris le partage public de plans et de rapports, aux niveaux régional et national pour garantir que les ANE (y compris les femmes, les jeunes, les travailleurs et les petits producteurs) soient en mesure de s'engager de manière substantielle dans la mise en œuvre et le suivi du RISDP, sur la base des principes de responsabilité sociale.
  - Intégrer des approches de financement des donateurs significatives et mutuellement bénéfiques ainsi que des cadres de suivi et de responsabilité efficaces, guidés par des mesures qui mesurent l'aspiration de la SADC à devenir une région à revenu intermédiaire qui se concentre sur le développement social pour les groupes marginalisés.
  - Réexaminer et promouvoir la libre circulation des personnes avec tous les droits du travail et protections sociales. En outre, renforcer la qualité du dialogue social dans la
-



région tant au niveau national que régional ; garantissant ainsi une approche inclusive du développement sur le marché du travail.

- Repenser la création d'emplois et déstructurer les activités aux niveaux national et régional.

### ***2.3 Mise en œuvre du RISDP au niveau national et intégration dans les processus nationaux***

La mise en œuvre et l'intégration efficaces des RISDP précédents au niveau national ont été entachées par des défis qui incluent des conflits d'intérêts entre les priorités nationales et régionales ; manque de capacité institutionnelle pour la mise en œuvre au niveau national ; le chevauchement de l'appartenance de pays à d'autres communautés économiques régionales; alignement insuffisant entre le RISDP et les plans nationaux de développement ; stratégies de communication inefficaces; le manque de cohésion entre les divers plans sectoriels et cadres de suivi et la réticence des États membres à transférer la souveraineté aux organismes régionaux.

Le RISDP fournit un modèle pertinent avec des règles de mise en œuvre claires conçues pour faciliter l'alignement entre les initiatives nationales et régionales. Les pays membres de la SADC ont fait des progrès lents mais encourageants et sont à divers niveaux d'identification et de chiffrage des interventions au niveau national.

Les principales recommandations sur l'implication des ANE dans le déploiement du RISDP au niveau national peuvent être tirées des cas du Malawi, du Mozambique, de la Zambie et du Zimbabwe, notamment :

- Revitaliser les SNC et renforcer leur capacité à partager des leçons et des contributions sur les activités de domestication.
  - Veiller à ce que la planification conjointe soit guidée par des cadres et des engagements régionaux et continentaux.
  - Domesticquer et assurer l'alignement institutionnel des programmes et arrangements du RISDP avec les programmes de développement nationaux.
  - Fournir des mécanismes pour des consultations approfondies aux étapes de formation et de mise en œuvre, en l'absence d'un processus spécifique ou séparé pour la mise en œuvre du RISDP.
  - Reconnaître les rôles des ANE dans les cadres institutionnels des plans nationaux de développement (PND) et prévoir des modèles d'engagement et d'implication clairs et complets dans les SNC. L'opérationnalisation des SNC devrait englober à la fois les ONG conventionnelles et reconnaître la réorganisation des ANE et le déplacement de l'espace dû au Covid-19. Les règles d'engagement doivent changer, avec des approches axées sur la technologie mises en place pour vulgariser et démystifier le RISDP de manière inclusive.
-

- Générer une volonté politique pour conduire la mise en œuvre et pousser à un changement de mentalité pour faciliter un engagement inclusif.
- Créer un modèle de financement qui reconnaît et soutient les groupes marginalisés à participer aux SNC.
- Utiliser efficacement les TIC pour remédier au partage d'informations intempestif et non interactif par les acteurs étatiques et au retard de communication des institutions régionales lors de l'annonce des plans.
- D'autres facteurs clés pour une mise en œuvre efficace comprennent : une gouvernance efficace, un secteur privé dynamique, une infrastructure économique propice, le développement du capital humain, la sensibilisation du public et des mécanismes inclusifs d'examen par les pairs.

### **3. Assurer la responsabilité sociale dans le déploiement du RISDP - comprendre le RISDP à travers des thèmes sélectionnés**

#### **3.1 Mise en œuvre efficace du régime commercial simplifié de la SADC à l'appui des petits commerçants**

Le commerce transfrontalier est devenu une activité économique importante dans la région, créant de la valeur au sein des communautés et assurant les moyens de subsistance et la croissance de nombreuses familles. Cependant, dans certains États membres, le commerce transfrontalier informel n'est pas officiellement reconnu comme un travail, ce qui pose de sérieux obstacles pour les personnes concernées. Le régime commercial simplifié de la SADC proposé pour soutenir les petits commerçants est progressif et pourtant la mise en œuvre d'une telle politique régionale au niveau national peut être difficile.

La pandémie de Covid-19 a amplifié les barrières commerciales existantes. Alors que tous les secteurs économiques ont été touchés, le Covid-19 a exercé une pression supplémentaire sur les commerçants transfrontaliers, les obligeant à modifier l'orientation de leur activité, entraînant la perte de capital et même l'effondrement de l'entreprise. La troisième vague que connaît actuellement la région a ramené des blocages sévères et a de nouveau interrompu les activités commerciales transfrontalières. Cela oblige les commerçants à envisager des activités alternatives et à explorer de nouveaux produits face à un capital disponible insuffisant. Contrairement aux vagues précédentes de Covid-19, les commerçants transfrontaliers font désormais preuve de plus de prudence et de respect accru des protocoles Covid-19 car ils ont vu de plus en plus de parents proches, collègues et amis touchés.

Les expériences de la Zambie, du Malawi et de l'Afrique du Sud mettent en évidence les principaux obstacles et défis commerciaux, mais fournissent également des propositions alternatives à prendre en compte dans le déploiement du RISDP. Les défis et les problèmes identifiés reflètent également les conclusions de quatre études commandées par Southern Africa Trust sur l'impact de Covid-19 en Afrique australe.<sup>4</sup> Les défis comprennent :

---

<sup>4</sup>Trust pour l'Afrique australe (2020-2021). Divers rapports sur l'impact du Covid-19 en Afrique australe disponibles sur <https://knowledgehub.southernaficatrust.org/covid-19/>

- Non-reconnaissance du commerce transfrontalier informel en tant que travail par certains États membres de la SADC.
- Traitement inégal et inégal des pays de la région.
- Absence de stratégies pour supprimer les barrières commerciales et introduire des incitations commerciales ; un exemple étant les incitations fiscales dommageables accordées aux investissements directs étrangers mais non étendues aux commerçants transfrontaliers, obligeant les petits commerçants à payer des pots-de-vin aux frontières et/ou à faire passer des marchandises en contrebande.
- Manque de secours économique ciblé pour les petits commerçants face à la pandémie. De plus, la plupart des modèles économiques gouvernementaux ne se concentrent pas sur les petits commerçants, créant de nouveaux obstacles et des opportunités manquées pour les petits commerçants qui pourraient être facilement accumulés sur la base des accords commerciaux dans la région.
- Accès limité aux tests, certificats et vaccination Covid-19. Les tests pour obtenir des certificats sont coûteux pour les petits commerçants, ce qui entraîne l'utilisation de faux certificats, exposant davantage les commerçants. Les équipements de protection individuelle (EPI) ne sont pas facilement disponibles malgré les efforts pour fournir certains EPI aux postes frontières. Les gouvernements doivent faire face à l'offre limitée de vaccins, à la lente décentralisation des centres de vaccination et aux priorités contradictoires. De plus en plus, les commerçants transfrontaliers manifestent leur volonté de se faire vacciner, considérant qu'à terme la vaccination sera une condition préalable au voyage. Malheureusement, les petits commerçants ne sont pas encore prioritaires pour la vaccination.
- Augmentation des dépenses liées à l'utilisation de moyens alternatifs pour accéder aux marchandises à des fins commerciales, comme le transport commercial

Pour répondre aux défis ci-dessus, les propositions suivantes ont été partagées, dirigées vers la SADC et ses États membres :

- Donner la priorité à la mise en œuvre du régime commercial simplifié de la SADC pour créer un environnement commercial favorable en facilitant l'activité économique des commerçants transfrontaliers. Avec le nouvel environnement dû à Covid-19, cela devrait inclure la mise à disposition d'infrastructures immatérielles adéquates aux frontières pour exploiter le plein potentiel des commerçants transfrontaliers - c'est-à-dire réduire les coûts et la complexité de la documentation requise pour les petites entreprises ou de faible valeur. les procédures douanières de consignation et les transactions commerciales.
  - Repenser l'accès aux assurances sociales face à la pandémie. Des approches alternatives telles que l'utilisation de subventions, la diversification et la recapitalisation des entreprises et des programmes de secours doivent être envisagées. Les gouvernements doivent établir des priorités et fournir des processus clairs permettant aux petits commerçants d'accéder aux plans de relance et d'améliorer leur inclusion financière, par exemple en améliorant l'accès aux services bancaires.
-

- Mettre en place des mécanismes pour renforcer la collecte de données sur la contribution du commerce transfrontalier à petite échelle, afin d'éclairer l'adoption de réponses politiques et d'infrastructures appropriées.
- Établir des cadres et des stratégies d'engagement efficaces qui offrent un espace de dialogue entre les acteurs étatiques et les ANE aux niveaux national et régional. Cela pourrait inclure la participation des petits commerçants aux comités commerciaux nationaux, la collaboration entre les associations et les ministères concernés et la reconnaissance du commerce transfrontalier comme une tâche des gouvernements. De telles actions pourraient attirer l'attention sur les défis auxquels sont confrontés les commerçants transfrontaliers tout en amplifiant leur contribution massive à l'économie africaine.
- Éduquer les commerçants sur l'utilisation des plateformes de paiement électronique et de commerce sécurisé en ligne pour faciliter et faciliter le commerce et pour protéger les commerçants de contracter Covid-19. Par exemple, les services douaniers et de gestion des frontières devraient fournir des bureaux d'assistance pour aider les petits commerçants à se conformer aux nouveaux systèmes numériques et en ligne.
- Les gouvernements sont encouragés à subventionner les coûts d'obtention des tests et certificats Covid-19 pour les commerçants transfrontaliers. De plus, l'inoculation du vaccin devrait être prioritaire pour les commerçants transfrontaliers.

### **3.2 Assurer un développement agricole résilient et durable en soutenant les petits agriculteurs**

L'adoption généralisée de pratiques agricoles durables améliore l'adaptation des petits agriculteurs aux effets du changement climatique et entraîne une croissance agricole accélérée. L'agriculture contribue à 20 % du produit intérieur brut (PIB) de la région et environ 70 % de la population de la SADC en dépendent pour leur subsistance. Au fil des ans, le secteur agricole a cependant connu une baisse de financement, mais l'insécurité alimentaire continue d'augmenter, touchant 50,8 millions de personnes. Il est donc applaudi que le RISDP reconnaisse et se soit engagé à réaliser les ODD relatifs à ce pilier d'ici 2030.

Au cours des deux dernières années, la SADC n'a pas fait de progrès significatifs pour réduire la faim. Les principaux obstacles ont été : le désalignement entre les politiques et programmes régionaux et nationaux, le soutien et le financement limités du gouvernement pour les petits agriculteurs et le manque de reconnaissance des petites agricultrices. Placer l'agriculture comme clé dans le pilier du RISDP sur le développement industriel est donc bienvenu. Les ANE de ce secteur soutiennent les objectifs du RISDP pour transformer les pratiques agricoles, augmenter la productivité, faciliter l'accès au marché, promouvoir une production agricole innovante, établir des systèmes d'alerte précoce efficaces et assurer une gestion durable de l'environnement et de ses ressources naturelles, afin d'atteindre l'accès à la sécurité alimentaire par des groupes vulnérables.

La mise en œuvre du premier pilier du RISDP, le développement industriel et l'intégration des marchés, par la SADC et ses États membres devrait être soutenue par les actions suivantes :

---

- Renforcement ou mise en place de revues nationales conjointes du secteur agricole (JASR) qui ont des conseils alimentaires et nutritionnels inclusifs aux niveaux du district et du sous-district pour guider, suivre et superviser les stratégies, plans, programmes et budgets alimentaires et nutritionnels.
- Développement et mise en œuvre d'une solide stratégie régionale de développement agricole et de services de vulgarisation qui soutient les clusters de production agricole rurale pour promouvoir l'agroécologie, les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et les services publics sensibles au genre, et en outre, pour éviter l'imposition d'organismes génétiquement modifiés (OGM).
- Augmentation du plaidoyer ciblé, de l'engagement et de la sensibilisation au RISDP avec toutes les parties prenantes clés, y compris les acteurs étatiques et non étatiques, y compris au niveau local où les agriculteurs devraient s'approprier l'agenda. Les plates-formes d'engagement doivent être cartographiées efficacement pour éviter des efforts parallèles et incohérents. De même, l'organisation des petits agriculteurs en associations renforcerait l'engagement et la reconnaissance efficaces auprès du gouvernement.
- Opérationnalisation rapide du Fonds de développement agricole de la SADC (FAD) au point mort à travers le Fonds de développement de la SADC. Le FAD devrait être animé par un plaidoyer à tous les niveaux, du niveau local au niveau régional, pour assurer la mise en œuvre des accords conformément aux actions convenues. Des partenariats appropriés avec les États membres de la SADC garantiront qu'un FAD juridiquement contraignant est opérationnalisé pour réaliser la mise en œuvre du RISDP de la SADC d'ici 2030.
- L'impact de Covid-19 a encore réduit les allocations budgétaires nationales des États membres au secteur agricole (conformément à la Déclaration de Malabo, ils devraient allouer 10%). En réponse, les OSC et les organisations paysannes devraient faire campagne pour que les institutions financières internationales rééchelonnent les paiements de la dette tout en poussant les pays de la SADC à élargir leur assiette fiscale pour réduire le financement externe erratique des donateurs au secteur.

### **3.3 Mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement à l'époque de Covid-19**

Les défis de l'inégalité entre les sexes dans la région étaient une préoccupation même avant la pandémie de Covid-19. Peu de progrès ont été enregistrés en termes de représentation politique et d'autonomisation économique des femmes, mais la participation politique des femmes est essentielle pour atteindre l'égalité des sexes dans la région. Une protection accrue, ainsi qu'un suivi et des stratégies pour lutter contre la violence sexiste (VBG) et d'autres impacts négatifs de Covid-19 dans la région sont nécessaires.

La pandémie de Covid-19 a exacerbé les principales inégalités et vulnérabilités en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR). Près de 75 millions d'apprenants ne sont pas scolarisés, 24 % des grossesses se terminent par un avortement, les nouvelles infections à VIH sont en augmentation chez les jeunes femmes et la fermeture des frontières a limité l'offre de contraceptifs (ce qui a pu entraîner une augmentation des grossesses chez les adolescentes). Là où il n'y a pas de protection sociale, les preuves montrent qu'il y a une augmentation de 20

---

% des VBG, une diminution de l'accès aux soins de santé pour la communauté LGBTI et une augmentation de la violence.<sup>5</sup>

La prise de décision limitée et l'accès aux soins de santé rendent les femmes plus vulnérables. Les processus de déploiement des vaccins ne doivent pas reproduire les inégalités de genre déjà présentes dans les sociétés. Bien que la pandémie ait contribué à ces vulnérabilités, on sait encore peu de choses sur les conséquences à long terme de son impact. Il reste à déterminer si Covid-19 a un impact différent sur les femmes et les hommes, à la fois biologiquement et socio-économiquement. Ce qui a été enregistré, c'est un taux d'infection et de mortalité plus faible pour les femmes, bien que les femmes soient plus touchées par les inégalités entre les sexes.

Les données sur les effets secondaires des vaccins sont encore très limitées. Les approches d'égalité des genres adoptées doivent être guidées par la collecte de données ventilées par sexe pour assurer une communication claire autour de Covid-19. La justice vaccinale doit être comprise en termes de ses effets sur l'égalité des sexes. En l'absence d'une stratégie de communication systématique et globale sur les vaccins, les groupes les plus vulnérables continuent de n'avoir aucun accès ou un accès limité aux informations sur les vaccins, ce qui entraîne des hésitations et des messages incorrects et irresponsables sur les réseaux sociaux. Les stratégies suivantes sont recommandées à la SADC et à ses États membres pour atténuer les inégalités entre les sexes, réduire la violence basée sur le genre et atténuer les impacts négatifs de Covid-19 dans la région :

- Revoir les codes pénaux et les lois criminalisantes spécifiques qui continuent d'avoir un impact sur les plus marginalisés et les plus vulnérables de la société ; en particulier les femmes, les filles et les personnes handicapées. L'expérience du Mozambique fournit un bon point de référence.
- Assurer la disponibilité de la collecte de données ventilées par sexe avec des communications claires tenant compte de Covid-19 et de la justice vaccinale, car elle affecte l'égalité des sexes
- Les États membres de la SADC sont encouragés à mettre en œuvre la loi type sur la VBG et à créer des synergies avec les engagements nationaux et le déploiement de la loi type sur le mariage des enfants.

---

<sup>5</sup> ONUSIDA (2021) Examen des données probantes de l'ONUSIDA : mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUSIDA 2016-2021 sur l'accélération pour mettre fin au sida, Stratégie de l'ONUSIDA au-delà de DATA.  
[https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/PCB47\\_CRP3\\_Evidence\\_Review\\_EN.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB47_CRP3_Evidence_Review_EN.pdf)

---

### 3.4 Aborder l'accès aux vaccins, l'équité et les défis en Afrique

Aucun pays de la région n'a atteint l'objectif de la Déclaration d'Abuja d'allouer 15 % de son budget national au secteur de la santé publique.<sup>6</sup>Cela a évidemment eu un impact sur la réponse de la région à la pandémie de Covid-19. Étant un virus d'inégalité, Covid-19 a testé la capacité de l'Afrique à acquérir les vaccins. Les pays les moins aptes à faire face ont été touchés et ceux qui n'ont pas de ressources ne sont pas en mesure de vacciner leur population. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 9 pays africains sur 10 manqueront l'objectif de vaccination contre le Covid-19 de vacciner au moins 10 % de la population d'ici septembre 2021.<sup>7</sup>Pour chaque dose de vaccin administrée en Afrique, 20 le sont en Europe et en Amérique du Nord. Tant que les pays africains manqueront de vaccins, les blocages continueront, le développement économique au point mort et les systèmes de santé se détérioreront davantage.

Les efforts pour livrer des vaccins à l'Afrique et à d'autres pays développés - en plaidant pour une distribution gratuite et égale, le partage de la technologie des vaccins et un plan mondial de distribution de fabrication de vaccins à prix coûtant - n'ont pas porté leurs fruits. Des groupes de pression tels que Peoples Vaccine Alliance (PVA) ont demandé instamment que les droits de propriété intellectuelle (PI) soient levés par le biais de la proposition de l'Organisation mondiale du commerce relative aux aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC), mais cela n'a pas reçu le soutien d'un nombre suffisant de pays. De plus, COVAX, la coalition mondiale mise en place par l'OMS et d'autres ONG pour distribuer des vaccins aux pays en développement n'ont livré que 20 % des vaccins promis et les pays à revenu faible et intermédiaire n'ont reçu aucune assistance. L'impact est le plus ressenti par les populations marginalisées, y compris les femmes et les filles, les étudiants sans ressources pour étudier en ligne, ceux qui ne peuvent pas se distancer socialement et ceux qui n'ont pas d'assurance maladie.

Le manque de transparence dans l'administration du déploiement des vaccins dans la région et la diffusion inadéquate d'informations correctes, pour contrer les informations incorrectes, ont conduit à des réticences vis-à-vis de la vaccination. Il existe des connaissances limitées sur le processus de production du vaccin, les délais pour les essais cliniques, la science du vaccin, son efficacité et ses effets secondaires. L'hésitation des vaccins et les problèmes logistiques liés à l'acheminement des vaccins à la population ont conduit à l'expiration des vaccins.

Alors que la pandémie se poursuit, il est urgent que la SADC et ses États membres agissent de manière décisive en réponse aux défis de l'accès aux vaccins. Ces actions comprennent les suivantes :

---

<sup>6</sup> Union africaine (2001) Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes. <https://au.int/sites/default/files/pages/32894-file-2001-abuja-declaration.pdf>

<sup>7</sup>OMS (2021) Neuf pays africains sur 10 devraient manquer leur objectif urgent de vaccination contre le COVID-19. 10 juin 2021. <https://www.afro.who.int/news/nine-10-african-countries-set-miss-urgent-covid-19-vaccination-goal>

- Prenez le contrôle de l'approvisionnement en vaccins et évitez de dépendre des dons. Alors que la demande de vaccins sans brevet se poursuit au niveau mondial, les gouvernements doivent utiliser leurs budgets nationaux pour acheter des vaccins. Les États membres de la SADC, dirigés par l'UA, doivent être considérés comme jouant un rôle de premier plan dans la négociation des vaccins au niveau mondial ; et s'assurer qu'ils planifient et financent le déploiement de manière adéquate pour répondre aux besoins de leur population sans délai afin d'éviter des vagues encore plus catastrophiques.
- Développer des stratégies de communication efficaces pour assurer le partage d'informations précises sur la science des vaccins, y compris en collaborant avec les ANE pour développer des stratégies spécifiques au pays pour répondre aux peurs et aux idées fausses et lutter contre l'hésitation vaccinale.
- Reconnaître les défaillances chroniques de nos systèmes, infrastructures et politiques de santé publique, et tirer parti de l'attention actuelle portée à l'inégalité et à la disponibilité d'un financement accru pour la santé publique afin de mettre en place des systèmes plus responsables et efficaces qui répondent à nos besoins continus et garantissent que nous sommes préparés aux futures pandémies. Les réponses au Covid-19 ne doivent pas être traitées comme un événement unique mais offrir l'opportunité d'identifier des mécanismes pour investir dans la santé publique, la surveillance communautaire des pandémies et les infrastructures pour la construction des systèmes de santé.
- Formuler clairement le rôle des ANE dans la réponse à Covid-19, y compris la fourniture de réponses politiques alternatives, de stratégies d'intervention efficaces et d'une meilleure communication pour éliminer la peur et l'hésitation.

### **3.5 Garantir des ressources nationales fiables pour des services de santé complets**

L'accès aux soins de santé est essentiel pour améliorer la santé et le bien-être des citoyens de la SADC, en particulier l'accès aux services de dépistage du VIH et de SSR pour les jeunes. Afrique sub-saharienne a le taux de grossesses non désirées le plus élevé au monde, à 91 pour 1 000 femmes<sup>8</sup> et c'est un facteur sous-jacent important derrière les avortements à risque. Le besoin non satisfait de contraception est élevé dans les États membres de la SADC. Par exemple, le besoin non satisfait de contraception chez les jeunes femmes (15-19 ans) est de 55 % en Zambie ; 57% en Tanzanie ; 73% en RDC et 58% au Mozambique. Parmi les jeunes femmes, on estime que 110 000 en RDC ; 27 000 en Zambie ; 100 000 en Tanzanie ; et 63 000 au Mozambique n'accouchent pas dans un établissement de santé.<sup>9</sup> En outre, il existe un écart important entre le besoin et l'utilisation réelle des services de santé maternelle et néonatale dans la région. En conséquence, le taux de mortalité maternelle (TMM) est très élevé dans certains pays de la SADC. A titre d'illustration 330 000 ; 700 000 et 88 000

---

<sup>8</sup> Bankole A, Remez L, Owolabi O, et al (2020) De l'avortement dangereux à l'avortement sécurisé en Afrique subsaharienne : progrès lents mais constants : Institut Guttmacher. <https://www.guttmacher.org/>

<sup>9</sup> Idem



femmes (15-49 ans) au Mozambique, en RDC et au Zimbabwe respectivement n'accouchent pas dans un établissement de santé chaque année.<sup>10</sup>

Cela fait 21 ans que les États membres de l'UA, à travers la Déclaration d'Abuja, ont accepté d'engager 15 % de leurs budgets nationaux dans la santé. Pour atteindre cet objectif, les gouvernements doivent engager des ressources publiques adéquates et être plus transparents dans le partage de ces ressources, ainsi que communiquer tous les défis. La création de méthodes durables pour financer la prestation des services publics afin d'atteindre les objectifs est essentielle pour la mise en œuvre et le succès du RISDP ; reconnaissant que 15% a déjà été une cible gigantesque pour de nombreux États membres de la SADC qui sont confrontés à de multiples défis.

Des fonds nationaux limités, des flux d'aide en baisse et l'absence de fonds régionaux ou mondiaux pour soutenir un déploiement plus rapide des mécanismes de réponse constituent un défi pour le financement de la santé dans la région. Le financement de la santé dans de nombreux pays de la SADC ne résiste pas aux chocs tels que la pandémie de Covid-19, où des fonds ont dû être détournés d'autres programmes importants, à savoir le paludisme et la tuberculose. En outre, la plupart des pays de la SADC sont aux prises avec une dette publique insoutenable aux dépens du financement des services de santé publique par le biais de la mobilisation des ressources nationales. La corruption dans la chaîne de valeur du financement de la santé constitue également un risque pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

La gestion des ressources pour atteindre la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) n'a pas garanti l'atteinte des résultats escomptés en raison des problèmes de gestion des ressources publiques. Ces défis recourent le système de responsabilité sociale. La planification et la budgétisation sont affectées par la consultation limitée dans les décisions de SSR, le manque de transparence fiscale et la mauvaise gestion des dépenses, la gestion des performances et les processus d'intégrité publique.

Les obstacles à une meilleure mobilisation des ressources nationales comprennent les accords de double imposition, les flux financiers illicites (FFI) et la taxe technologique. Les conventions de double imposition (CDI) entraînent des pertes dans les conventions fiscales et cela affecte principalement les pays en développement. Les FFI résultant de la corruption d'agents publics, de l'évasion fiscale commerciale et des produits du crime doivent être inversés. La région de la SADC perd 8,8 milliards de dollars US par an en flux financiers illicites.<sup>11</sup>

Les solutions suivantes ont été proposées à la SADC et à ses États membres pour atténuer ces défis :

---

<sup>10</sup> Idem.

<sup>11</sup> ActSA (2019) The Money Drain : Comment la fausse facturation commerciale et la dette injuste portent atteinte aux droits économiques et sociaux en Afrique australe [https://actsa.org/wp-content/uploads/dlm\\_uploads/2019/08/ACTSA-The-Money-Drain-FINAL.pdf](https://actsa.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2019/08/ACTSA-The-Money-Drain-FINAL.pdf)

- Les services publics sensibles au genre sont une arme puissante contre les inégalités économiques et ont le pouvoir de créer des sociétés égalitaires. De bons exemples sont les services de SSR améliorés, les services néonataux et postnatals.
- Les pays de la SADC doivent fournir un cadre durable pour générer des revenus pour financer le secteur de la santé, tels que la collecte de revenus par le biais d'incitations fiscales, car ils sont prévisibles et durables et ne sont pas assortis de conditions. Il est également important pour les gouvernements de combler les lacunes qui entraînent des pertes de revenus, afin d'élargir la poche intérieure allouée aux services de santé prioritaires.
- Il est nécessaire de mettre à jour les accords de double imposition (CDI) pour utiliser le modèle de convention fiscale des Nations Unies (ONU), qui donne des droits d'imposition aux pays en développement et le modèle de traité de la SADC, qui fournit un modèle pour augmenter les revenus.
- Les pays de la SADC doivent déployer des efforts globaux pour lutter contre les FFI en révisant et en promulguant une législation qui prévoit des enquêtes et des poursuites pour les crimes financiers transfrontaliers, en facilitant la révision des conventions fiscales régressives et en encourageant le partage d'informations pour atténuer l'asymétrie d'information liée aux FFI.
- La SADC doit participer activement à l'élaboration de règles fiscales internationales, en particulier sur la taxe technologique, ainsi que mettre en œuvre des protocoles d'incitation fiscale et l'adoption de modèles de CDI.
- Les États membres de la SADC devraient faciliter la transparence dans la gestion des ressources publiques (GRP), le partage d'informations et des systèmes de responsabilité sociale efficaces, ainsi que garantir la mise en œuvre des recommandations des institutions supérieures de contrôle en ce qui concerne la mauvaise gestion et les irrégularités dans la GRP afin d'assurer de meilleurs résultats en matière de SSR.
- Les membres du parlement devraient amener les ministères de tutelle et les entreprises à rendre compte de tout compromis sur la gestion des ressources publiques destinées à la prestation des services de santé publique, y compris la responsabilité de la mise en œuvre des résolutions soulevées dans les rapports de l'auditeur général et/ou du bureau du médiateur. Cela contribuera à réduire la perte de ressources destinées aux services VIH/SSR à travers la corruption et les abus
- Les problèmes de corruption liés aux GRP ne doivent pas être laissés aux législateurs; les citoyens et les organisations de la société civile doivent faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils agissent sur l'application des lois sur la corruption.
- Les programmes de SDR et de VIH/SIDA ont des problèmes transversaux ; investir dans les dépenses d'investissement plus abordables des programmes de SDR récoltera des avantages de santé disproportionnés pour les deux.
- La SADC et ses États membres devraient établir un fonds régional de santé, ainsi que des régimes d'assurance maladie sociale facilement accessibles et des partenariats public-privé pour financer les soins de santé.

### **3.6 Garantir des politiques d'emploi et de travail inclusives dans la SADC**

---

La SADC doit réduire les déficits de travail décent et la violence et le harcèlement croissants dans le monde du travail, ainsi que lutter contre les impacts négatifs de Covid-19. Ces défis sont présentés dans le contexte général des faibles taux de mise en œuvre des programmes existants de la SADC et de la fragmentation des principales ANE dans la région, y compris la société civile et les syndicats. En conséquence, le dialogue social n'inclut pas toutes les parties prenantes, en particulier celles du marché du travail. Les programmes régionaux et nationaux ne sont pas holistiques et ne facilitent pas la mise en œuvre des politiques convenues et adoptées par les syndicats. Le RISDP doit être inclusif et ne laisser personne de côté, afin que toutes les voix soient prises en compte dans les processus de décision et d'élaboration des politiques.

La voix manquante de la classe ouvrière, en particulier des travailleurs occasionnels et migrants vulnérables, dans les dialogues régionaux sur les politiques du travail soulève la question de savoir qui a le mandat de parler à la SADC au nom de la classe ouvrière. La plupart des syndicats se concentrent sur les travailleurs permanents, motivés par le besoin d'un financement durable, mais la plupart des travailleurs se trouvent désormais dans le secteur informel.

Les systèmes de sécurité sociale existants ne répondent toujours pas à la portabilité des prestations de sécurité sociale accumulées; l'inclusion des travailleurs migrants ; nationalisation des systèmes sociaux; la reconnaissance de tous les travailleurs, y compris les travailleurs informels, par la loi; et le décalage dans la définition de la couverture de sécurité sociale, où les lois prévoient que tout le monde est couvert mais discriminent qui peut cotiser.

Sur une note positive, la mise en œuvre du nouveau Plan d'action pour la migration de main-d'œuvre LMAP (2020-2030) est soutenue par une matrice de mise en œuvre et un comité pour superviser le nouveau programme. Tous les programmes sélectionnés pour la mise en œuvre sont financés et hiérarchisés et il est prévu un engagement accru avec les parties prenantes. La conversation sur la sécurité sociale a été relancée dans le plan ; cependant, elle n'est pas étayée par les indicateurs pertinents concernant l'augmentation du travail décent. De nombreux emplois ont été perdus à la suite de la pandémie, entraînant la prolifération du secteur informel. L'informel devenant rapidement le secteur d'emploi dominant, moins de personnes ont désormais accès à la sécurité sociale.

Il est nécessaire de revenir aux fondamentaux et de remettre en question les dynamiques de pouvoir afin de repenser, innover, revitaliser et réorganiser le travail dans la région de la SADC, en s'appuyant sur les éléments suivants :

- Un dialogue social inclusif de qualité aux niveaux national et régional qui prévoit une prise de décision économique clé, des mécanismes de réponse au Covid-19 et une participation inclusive.
  - Des systèmes nationaux de protection sociale universels et inclusifs solides, y compris des socles de protection sociale, et des accords sur la sécurité sociale et le travail qui
-

améliorent la protection sociale, fondés sur le fait que les pays qui ont « institutionnalisé l'aide sociale, dépendent des ressources nationales et suivent une politique fondée sur les droits/la justice. approche, sont prompts à fournir une aide d'urgence ». <sup>12</sup>

- Ratification et intégration de la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail par tous les États membres de la SADC.
- Aborder les problèmes liés à l'informalité et réduire les déficits de travail décent dans l'économie informelle et faciliter la transition vers la formalité, à la lumière de la Recommandation 204 de l'OIT concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.
- Reconnaissance et respect des travailleurs et des droits syndicaux, en veillant à ce que tous les travailleurs migrants et leurs familles aient accès aux soins de santé et à la protection des revenus ; des conditions de travail et de vie convenables, y compris le respect des normes de sécurité et de santé au travail ; et des informations pertinentes sur le Covid-19.
- Implication active des syndicats et de toutes les autres parties prenantes dans différents secteurs de l'économie dans les équipes/groupes de travail nationaux de réponse Covid-19, y compris leur participation au déploiement et à la distribution du vaccin et des EPI.
- La SADC devrait développer indicateurs relatifs à la création d'emplois et à la sauvegarde des emplois existants, en élaborant et en mettant en œuvre des politiques macro-économiques (budgétaires et monétaires) qui orientent les dépenses publiques vers des subventions à l'embauche ou des garanties pour les jeunes ainsi que des investissements dans des secteurs économiques susceptibles d'absorber les jeunes demandeurs d'emploi. Les gouvernements doivent veiller à ce que les prestations d'assurance-chômage couvrent tous les jeunes qui ont perdu leur emploi et toutes les personnes touchées par les licenciements, afin d'éviter des pertes de revenus encore plus importantes. En outre, l'accès aux prestations pour ceux qui recherchent activement un emploi devrait être amélioré.

### **3.7 Engagement efficace des ANE dans la mise en œuvre du RISDP de la SADC**

Les ANE, y compris les organisations de la société civile, les associations de petits agriculteurs, les organisations de travailleurs, les syndicats, les organisations de jeunesse et les associations du secteur privé, entre autres, restent engagées dans un engagement significatif avec les États membres de la SADC afin de donner la parole aux groupes qu'ils représentent et de répondre aux Objectifs du Traité de la SADC. La SADC n'est pas une entité censée mettre en œuvre le RISDP, mais elle fournit un mécanisme de coordination pour les États membres à poursuivre l'intégration et la coopération. Les droits à l'expression, l'accès à l'information et la liberté des médias sont des catalyseurs sous-jacents de la gestion

---

<sup>12</sup>SATUCC (2020) Recherche régionale du SATUCC sur le Covid-19. L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs en Afrique australe : le rôle des syndicats - Rapport final. <https://rosalux.co.za/wp-content/uploads/2021/06/SATUCC-COVID-19-STUDY-REPORT-2020.pdf>

d'une société réactive en termes de transparence et de responsabilité aux niveaux régional et national.

L'absence de mécanismes formels d'engagement de la ANE a entraîné une faible prise de conscience des avantages de l'intégration régionale de la SADC parmi les parties prenantes et une implication limitée de la ANE dans les affaires de la SADC. Le renforcement des comités nationaux de la SADC (SNC) (qui incluent les ANE) sont des interventions clés dans le RISDP.

Les SNC contribuent à formuler des politiques, des stratégies et des programmes d'action, à mettre en œuvre les programmes de la SADC, à lancer des projets et à contribuer au RISDP. La structuration du SNC comprend un comité directeur national (CDN), des sous-comités et des comités techniques, qui opèrent au niveau ministériel et un secrétariat national. Parties prenantes clés dans les SNC inclure gouvernement, privé secteur privé, la société civile, les organisations de travailleurs et d'employeurs. Exemples clés de modèles SNC dans la région comprennent COANEDC au Mozambique et eSwatini SNC Operating Model B empreinte. Les directives préexistantes pour l'établissement des SNC sont basées sur les dispositions du Traité de la SADC.

Les principales recommandations pour une implication efficace des ANE dans la mise en œuvre du RISDP comprennent les suivantes:

- Le Secrétariat de la SADC et les États membres devraient établir des plates-formes et des processus, y compris le partage public de plans et de rapports, aux niveaux régional et national pour garantir que les ANE (y compris les femmes, les jeunes, les travailleurs et les petits producteurs) RISDP, construit sur les principes de la responsabilité sociale.
  - Le Secrétariat de la SADC et les États membres devraient établir, renforcer et opérationnaliser un mécanisme d'engagement des ANE au niveau régional et les SNC dans chaque État membre, dans les délais stipulés dans le plan de mise en œuvre du RISDP.
  - Les États membres de la SADC devraient renforcer la responsabilité sociale en protégeant les droits de l'homme, y compris les libertés d'expression, de réunion et d'association, et en renforçant les mécanismes d'intégrité et de contrôle de l'État, afin de garantir que tous les habitants de la région puissent s'engager pleinement et substantiellement dans les processus démocratiques.
  - Les ANE devraient être activement impliqués aux niveaux national et régional dans les processus gouvernementaux et dirigés par les ANE sur la mise en œuvre et le suivi du RISDP, afin qu'ils puissent formaliser le pacte social entre les États et la population et assurer la responsabilité sociale.
  - Les gouvernements devraient puiser dans les diverses réserves de compétences et connaissances au sein des ANE pour fournir une formation aux membres des SNC.
  - Les plans nationaux doivent être alignés sur le RISDP, avec ANE impliqués dans les processus de planification et de budgétisation au niveau des États membres.
-

- SADC devrait promouvoir la divulgation proactive d'informations grâce à l'utilisation de plusieurs canaux de communication, veiller à ce que les lois et réglementations en matière de cyber sécurité soient démocratiques et élaborer un guide sur la promotion de l'accès, de la responsabilité et de la disponibilité d'Internet.
- Il est nécessaire de revoir le Protocole de la SADC sur la culture, l'information et le sport (2001) pour refléter les développements contemporains des médias pour la responsabilité ainsi que de revoir la Déclaration de la SADC sur les technologies de l'information et de la communication (2001) pour être en tandem avec les principes de l'International Telecommunications Syndicat.
- Les pays devraient promulguer des lois sur la liberté d'information, conformément aux ODD, afin que les citoyens sachent comment ils sont gouvernés.

### **3.8 Améliorer la participation informée des jeunes dans les processus RISDP**

La SADC doit entreprendre une transformation structurelle pour s'assurer que les jeunes peuvent contribuer aux processus du RISDP et participer à la prise de décision régionale. Les jeunes, en tant que prochaine génération, doivent informer l'agenda de la SADC. Les systèmes politiques déterminent les politiques pour les jeunes; il est donc crucial que les jeunes fassent partie de ces systèmes. Cependant, un changement radical du système politique est nécessaire pour que les jeunes participent efficacement. Le fossé générationnel signifie que la SADC et ses États membres doivent créer des mécanismes d'engagement adaptés aux jeunes pour assurer la participation de la société civile des jeunes.

La participation des jeunes aux discussions et plateformes sur la paix et la sécurité dans la SADC est limitée. Les jeunes ne comprennent pas les systèmes complexes liés à la paix, à la gouvernance et à la sécurité (c'est-à-dire les systèmes juridiques, qui sont généralement inaccessibles). L'Union africaine (UA), cependant, a mis en place une initiative de dialogue intergénérationnel, Faire taire les armes, qui a été prolongée de 10 ans pour encourager les jeunes à s'impliquer à travers des dialogues avec les dirigeants passés et actuels, et solliciter le point de vue des jeunes sur les défis qu'ils rencontrent. La paix et la sécurité menées par les jeunes commencent au niveau local et dans les communautés avant de se propager au niveau national et régional.

Les obstacles à l'implication des jeunes dans les processus régionaux et nationaux doivent être résolus pour inclure efficacement les jeunes dans la mise en œuvre du RISDP. Les tendances de la migration internationale chez les jeunes, entraînant une perte de compétences et une fuite des cerveaux, sont une cause majeure de préoccupation pour les États membres de la SADC car les jeunes sont perdus pour les pays développés. La perception parmi les jeunes est que les systèmes de la SADC ne sont pas favorables au développement humain et du capital et n'enseignent pas l'autosuffisance et l'indépendance. La participation des jeunes à la mise en œuvre du RISDP peut être facilitée par un certain nombre d'approches dans les domaines thématiques. Les solutions suivantes sont proposées :

- Utilisation efficace de la technologie comme stratégie d'engagement. La SADC et les États membres devraient utiliser des plateformes telles que les médias sociaux, les webinaires et d'autres plateformes accessibles et adaptées aux jeunes.
- Dans le cadre de l'établissement de mécanismes d'engagement formels, les groupes de plaidoyer peuvent créer un espace pour la participation des jeunes et permettre la capture des idées des jeunes. Par exemple, des parlements de jeunes sont disponibles et, s'ils sont mis en œuvre, ils peuvent être liés aux délibérations parlementaires nationales. Par exemple, des zones de paix peuvent être créées pour encourager la paix dans les communautés, et celles-ci peuvent être étendues à des nations entières (c'est-à-dire pour lutter contre le terrorisme). Les réunions de jeunes de la SADC peuvent également être utilisées efficacement dans le cadre d'un processus d'engagement formel.
- Les jeunes de la région doivent dépasser leur dépendance vis-à-vis des gouvernements et s'aventurer dans l'entrepreneuriat et le développement personnel, ainsi que émanciper d'autres jeunes par la création d'emplois.
- L'agriculture doit être comprise par les jeunes afin d'apprécier leur rôle. Les stratégies actuelles d'inclusion des jeunes dans l'agriculture ne sont pas considérées comme « cool et à la mode » par les jeunes et l'appréciation doit commencer dans le programme scolaire. En outre, les gouvernements devraient offrir des systèmes de prêts axés sur les jeunes pour les encourager à s'aventurer dans des projets agricoles pour créer des emplois et assurer la sécurité alimentaire.
- Les dirigeants de la SADC devraient stimuler la participation des jeunes dans les processus de développement régional de bas en haut en adoptant des normes communes pour l'inclusion et la participation des jeunes aux niveaux national et local.

#### **4. Conclusion**

---

Le dialogue a identifié les défis transversaux critiques de la stratégie décennale de la SADC, tels qu'articulés dans le RISDP 2020-2030, à travers les questions clés du commerce, du changement climatique et de l'agriculture, du genre, des vaccins, de la santé, de la jeunesse et du travail. Ces défis incluent, entre autres : un faible engagement entre la SADC, ses États membres et les ANE ; manque d'alignement entre les programmes régionaux et nationaux et capacité et volonté politique inadéquates pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives de la SADC. Les discussions ont produit des recommandations clés pour la mise en œuvre du RISDP, comme souligné dans ce rapport et le communiqué de l'événement.<sup>13</sup>

Le dialogue a appelé à la mise en place de structures formelles pour la participation des ANE aux niveaux régional et national, notamment par le biais des SNC et du mécanisme d'engagement régional prévu des ANE, afin de faciliter la planification conjointe, l'alignement et l'utilisation des capacités et des ressources entre les ANE. L'utilisation efficace de la technologie a également été soulignée comme essentielle pour faciliter l'engagement et la mise en œuvre compte tenu de l'impact de Covid-19.

Les coorganisateur et les ANE participants se sont engagés à soutenir la mise en œuvre et le suivi du RISDP par le biais de dialogues régionaux et nationaux continus, d'une collaboration innovante avec les ANE, de la production de notes d'orientation sur les questions clés, de la fourniture de ressources et d'expertise et d'un plaidoyer fondé sur principes de responsabilité.

### **Remerciements**

Nous remercions les participants et les présentateurs qui ont contribué à ce dialogue. Nous voudrions également exprimer notre gratitude à tous nos donateurs pour leur engagement à renforcer la responsabilité sociale dans la région de la SADC; en particulier, le bureau régional de la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse et le Haut-commissariat britannique en Afrique du Sud pour leur soutien à ce dialogue.

---

<sup>13</sup> Le communiqué du dialogue est disponible sur : <https://southernafricatrust.org/wp-content/uploads/2021/07/RISDP-Dialogue-COMMUNIQUE.pdf>